

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION

Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 6 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 9 juillet 2021 qui modifie l'arrêté du 18 septembre 2020 fixant le nombre de postes sur lesquels sont susceptibles d'être recrutés des professionnels bénéficiant d'une autorisation d'exercice en application des dispositions des articles L. 4131-5 et L. 4221-14-3 du code de la santé publique

NOR : SPRH2237662A

Le ministre de la santé et de la prévention,

Vu l'arrêté du 9 juillet 2021 modifiant l'arrêté du 18 septembre 2020 fixant le nombre de postes sur lesquels sont susceptibles d'être recrutés des professionnels bénéficiant d'une autorisation d'exercice en application des dispositions des articles L. 4131-5 et L. 4221-14-3 du code de la santé publique ;

Vu l'arrêté du 6 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 9 juillet 2021 qui modifie l'arrêté du 18 septembre 2020 fixant le nombre de postes sur lesquels sont susceptibles d'être recrutés des professionnels bénéficiant d'une autorisation d'exercice en application des dispositions des articles L. 4131-5 et L. 4221-14-3 du code de la santé publique,

Arrête :

Art. 1^{er}. – L'arrêté du 6 décembre 2022 susvisé est ainsi modifié :

Le tableau figurant à l'article 1^{er} de l'arrêté du 6 décembre 2022 est complété par les éléments suivants :

Pour la Guyane :

CHOG	Médecin	Chirurgie vasculaire	1
	Médecin	Chirurgie plastique et reconstructrice	1
CHC	Médecin	Médecine d'urgence	3
	Médecin	Biologie médicale	1
	Médecine	Psychiatrie - adulte	1
	Médecine	Réanimation pédiatrique	1
	Médecine	Chirurgie viscérale	1
	Médecine	Pédopsychiatrie	1
CHK	Médecin	Médecine d'urgence	5
	Médecin	Radiologie et imagerie médicale	1

Pour la Guadeloupe :

CHBT	Médecin	Biologie médicale	1
	Médecin	Médecine interne et immunologie	1
	Médecin	Ophtalmologie	1
	Pharmacien	Pharmacie hospitalière	1
Clinique Centre Médico-Social	Médecin	Endocrinologie-Diabétologie-Nutrition	1
	Médecin	Gériatrie	1

	Médecin	Hématologie	1
	Médecin	Médecine Physique et de Réadaptation	1
	Médecin	Neurologie	1
	Médecin	Pédiatrie	2
	Médecin	Pédopsychiatrie	1
	Pharmacien	Pharmacie hospitalière	1
	Médecin	Pneumologie	1
CH de Capesterre Belle Eau	Médecin	Gériatrie	1
	Médecin	Médecine générale	2
	Médecin	Médecine physique et de réadaptation	1
Clinique de Choisy	Médecin	Gériatrie	1
	Médecin	Médecine cardiovasculaire	1
	Médecin	Médecine générale	3
	Pharmacien	Pharmacie hospitalière	2
Clinique la Violette	Médecin	Gériatrie	1
	Médecin	Médecine physique et de réadaptation	1
	Pharmacien	Pharmacie hospitalière	1
Polyclinique de la Guadeloupe	Médecin	Anesthésie-réanimation	1
	Médecin	Chirurgie orthopédique et traumatologique	1
	Médecin	Chirurgie vasculaire	2
	Médecin	Chirurgie viscérale et digestive	1
	Médecin	Endocrinologie-diabétologie-nutrition	1
	Médecin	Gériatrie	1
	Médecin	Radiologie et imagerie médicale	1
	Médecin	Urologie	1
Polyclinique Saint-Christophe	Médecin	Médecine générale	2
	Médecin	Médecine physique et réadaptation	1
	Médecin	Ophtalmologie	1
	Médecin	Psychiatrie	1
Les Nouvelles Eaux Vives	Médecin	Médecine générale	1
	Médecin	Néphrologie	1
	Médecin	Radiologie et imagerie médicale	1
Centre de Santé Hygident	Chirurgien-Dentiste	Chirurgien-Dentiste (Chirurgie Orale)	3
Centre Clin d'œil	Médecin	Ophtalmologie	4
Centre de santé Hygivision	Médecin	Ophtalmologie	3
Centre de santé Ideal Santé	Chirurgien-Dentiste	Chirurgien-Dentiste (Chirurgie Orale)	4
	Médecin	Dermatologie	1
	Médecin	Médecine générale	2
	Médecin	Ophtalmologie	3

	Médecin	Oto-Rhino-Laryngologie-Chirurgie cervico faciale	3
--	---------	--	---

Art. 2. – La directrice générale de l’offre de soins est chargée de l’exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 30 décembre 2022.

Pour le ministre et par délégation :

*L’adjoint au sous-directeur
des ressources humaines
du système de santé,*

M. REYNIER